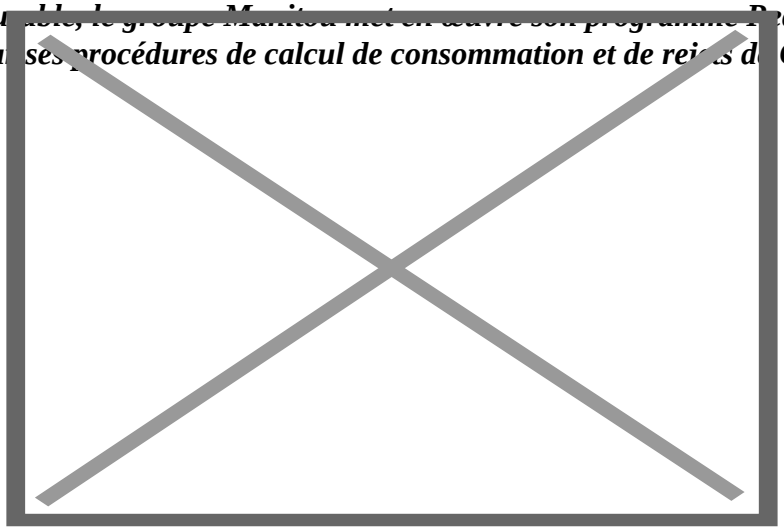
septembre 2016

Manitou

Le groupe réduit ses consommations en toute transparence

Désireux de réduire les coûts de possession de ces machines tout en œuvrant pour le développement durable, le groupe Manitou met en œuvre son programme Reduce TCO et affiche une totale transparence sur ses procédures de calcul de consommation et de rejets de CO2.



Le groupe Manitou, acteur majeur sur le marché des chariots de manutention tout-terrain, poursuit ses engagements en matière de réduction de son empreinte environnementale et de réduction des coûts de possession notamment à travers son programme Reduce TCO qui accompagne les clients dans le choix de leur matériel en prenant en compte l'ensemble des coûts liés à la machine. Afin de réduire ces montants, le constructeur mène de nombreuses actions dont la dernière mesure en date est l'espacement des intervalles de vidange du système hydraulique qui permet non seulement de réduire les dépenses de maintenance pour le client, mais également de réduire l'impact écologique en diminuant le rejet de produits polluants.

Doublement des intervalles de vidange

Sur la base d'une machine en utilisation construction réalisant 1 000 heures par an, 20% des coûts d'usage sont liés à la maintenance et aux réparations. En lien avec cette analyse et ses objectifs environnementaux et de maîtrise de dépenses, le groupe Manitou a décidé d'optimiser la fréquence nécessaire aux intervalles de vidange du système hydraulique. Initiée depuis 2014, cette démarche a nécessité la définition de nouveaux protocoles de tests et leur réalisation sur seize chariots télescopiques avec différents types d'huiles pour des applications variées dans divers pays. Suite à ces deux années d'études, les résultats ont démontré que les intervalles de vidange du système hydraulique initialement prévus à 1 000 heures peuvent être étendus à 2 000 heures sans aucune conséquence sur l'état et l'utilisation des machines. Cette mesure permet aux clients de réaliser 50% d'économie sur les coûts d'huile hydraulique et d'éviter par exemple de jeter 600 litres d'huile pour une MLT 735 (Télescopique Agri 7m/3,5t) sur une utilisation de dix ans. Cette mesure concerne les chariots télescopiques MLT (Manitou Loader Telescopic) et MT (Manitou Telescopic) Stage 3B avec une priorité engagée sur cinq gammes best-sellers, soit environ une vingtaine de modèles impactés.

D'autres projets liés à l'optimisation du coût de possession sont en cours, telle la réduction de la consommation de fluides, dans le but d'apporter des solutions responsables et profitables aux clients.

Le programme Reduce Eco-Fuel

Autre démarche d'importance dans la politique de Manitou, le programme Reduce Eco-Fuel impacte pour sa part directement la consommation de carburant, responsable de 30% des coûts de possession d'une machine. S'inscrivant dans la démarche RSE du groupe, il offre une totale transparence en dévoilant non seulement la consommation des engins mais également la méthodologie de mesure. Comme le précise Michel Denis, Directeur Général du groupe : « *Nous souhaitons apporter à nos clients une information fiable, claire et transparente sur les données de consommation réelles de nos machines.* » l'affichage de ces données sur les matériels va de fait au-delà de la communication habituellement faite dans le secteur qui s'appuie en règle générale sur des données relatives de réduction de consommation.

Afin d'informer et de sensibiliser au mieux ses clients sur l'impact qu'ils génèrent en conduisant leurs engins, et souligner notamment les différences de performance d'un nouveau modèle à l'autre, Manitou dévoile donc ses données en l/h ainsi que les émissions de CO2 induites. Sur un secteur de la manutention qui n'a pas encore de cycle normalisé, contrairement au secteur automobile, le groupe Manitou a ainsi mis en place un protocole interne afin de communiquer ses propres mesures selon un protocole qui s'appuie sur sept années d'expérience en matière de tests de consommation, d'observations sur le terrain et de partage avec ses clients.

Le groupe a parallèlement demandé à l'UTAC de venir sur site afin d'auditer et constater que les tests réalisés respectent parfaitement un mode opératoire (cycles utilisés, moyens de mesures, compétences internes…) pertinent et reproductible.

Des procédures transparentes

Les mesures de consommation sont effectuées sur quatre activités représentatives de l'activité d'un chariot télescopique : la manutention, le chargement de vrac, la route et le ralenti. Pour simplifier la lecture des étiquettes sur les machines, seule la performance sur route et manutention est affichée. Les clients sont ensuite invités à utiliser sur internet un calculateur leur donnant accès aux autres données.

Les essais réalisés par Manitou permettent de sortir des données agrégées et des comparatifs. L'émission de CO2 est ainsi calculée à partir des données de consommation en litres par heure de la machine en intégrant une pondération 20% route 80% manutention – pour les clients utilisant aussi le ralenti et l'activité de chargement, le calculateur permet d'adapter aux modes d'utilisation de la machine.

Pour les stickers de comparaison par rapport aux modèles précédents ou de la concurrence, les données CO2 et Economies réalisées sont calculées à partir des données consommation de chaque phase d'utilisation avec la pondération suivante 20% route, 35% chargeuse, 35% manutention, 10% ralenti. Le calcul de l'économie générée est effectué à partir d'une moyenne 1 litre = 1,45 E. Le calculateur permet de modifier cette pondération et le coût du litre de carburant.

Lancé en novembre 2013 lors du salon agricole international Agritechnica (Allemagne), le programme Reduce Eco-Fuel a débuté en calculant la consommation des chariots télescopiques Manitou dédiés au marché agricole et au secteur de l'environnement. Aujourd'hui, les chariots pour le marché de la construction ont rejoint la vingtaine de modèles accessibles sur l'application reduce.manitou.com et le groupe souhaite élargir dès 2015 le programme à d'autres typologies de matériels de la marque.

Les développements futurs de la R&D

Au-delà du calcul des consommations, les équipes R&D de Manitou intègrent des critères environnementaux dès la conception des machines pour optimiser la consommation. Cela passe par de la réduction des puissances moteurs à performance équivalente (downsizing), par la ventilation régulée pour éviter une surconsommation du moteur (jusqu'à -4% de consommation de carburant), ou encore par un allègement de la

structure des machines. La gamme inclut par ailleurs des solutions bi-énergie associant un moteur thermique et électrique pour travailler à l'intérieur de bâtiments sans émission polluante tout en réduisant les nuisances sonores ; le chariot télescopique rotatif MRT 2150 et des nacelles élévatrices AETJ 150 et 170 Biénergie. Enfin, Manitou va prochainement présenter une solution Stop&Go (le tout premier système « Stop and Start » hydraulique) ou encore un « Eco-mode » (gestion électronique du débit hydraulique).

Manitou, sponsor officiel du FC Nantes

Basé à Ancenis, en Loire-Atlantique, le groupe Manitou devient pour la saison 2016/2017 le sponsor officiel du FC Nantes, via sa marque Manitou qui sera visible sur le maillot des joueurs en Ligue 1 de football. Parallèlement, une présence au Stade de la Beaujoire ainsi qu'au centre d'entraînement José Arribas – La Jonelière et sur les supports digitaux du club (site internet, réseaux sociaux) sont aussi compris dans ce partenariat pour renforcer la visibilité de la marque. Le dispositif s'accompagne également de prestations de relations publiques les soirs de matches.